

## AVIS AU PUBLIC

Conformément à l'article 24, alinéa 1 de la loi du 19 décembre 2008 relative à la protection et la gestion de l'eau, le public est informé par affichage à la maison communale **pendant 15 jours** que;

**La S.à.r.l. EHLEN de 3A, rue du Port L-6685 Mertert, a introduit pour le compte de Monsieur Patrick Flick, une demande d'autorisation relative à 3 forages géothermiques à 17, Duarrefstrooss à L-9943 Hautbellain.**

Le dossier est enregistré sous le numéro EAU/AUT/24/0083.

Troisvierges, le 6 février 2024  
le bourgmestre  
signé Edy Mertens

pour le secrétaire



Transmis en copie à l'Administration de la Gestion de l'Eau, 1, avenue du Rock'n'Roll, L-4361 Esch-sur-Alzette, suite à sa lettre du 2 février 2024, no. dossier EAU/AUT/24/0083.

Troisvierges, le 6 février 2024  
le bourgmestre  
signé Edy Mertens

pour le secrétaire



**(enlever le 22.02.2024)**